



Des avancées pour tout le personnel de Storengy SAS!!!

Nous vous informons qu'un protocole de fin de conflit a été signé à Storengy SAS. Le mouvement initié par les salariés et accompagné par FO, a cessé ce Jeudi soir 3 Décembre à 20h00 après avoir consulté les grévistes qui avaient suspendu le mouvement le temps de l'écriture du protocole.

Cette grève avait démarré la semaine dernière à la suite de revendications locales et nationales des salariés de Storengy SAS.

Vous trouverez donc ci-dessous une synthèse des engagements pris par la Direction de Storengy SAS dans ce protocole qui considère les revendications exprimées par les collaborateurs et supportées par FO :

- + La négociation d'un accord pour la mise en œuvre d'une enveloppe RPCM/RPCC exceptionnelle supplémentaire relative à l'engagement des salariés durant la pandémie Covid, disposition portée par vos représentant FO depuis le début de la pandémie et des divers confinements.
- + Le rétablissement des temps de relève de nos collègues intervenants en poste, réalité indéniable de l'implication et du professionnalisme dont ils font preuve sur l'ensemble des prestations de l'entreprise.
- + Le rétablissement de la PSI variable lors des formations réalisées sur le site du GIP ou à l'extérieur, ainsi que la possibilité d'appliquer les IK (Indemnités Kilométriques) lors de ces trajets.
- + Un accord relatif au Droit à la Déconnection, pour le bien-être des collaborateurs en rétablissant un peu de bons sens dans les pratiques de notre quotidien. Des contraintes supplémentaires réelles se sont ajoutées avec la période que nous traversons et l'instauration du travail à distance.
- + L'ouverture d'une négociation d'un accord relatif à la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, afin d'accompagner au mieux le parcours de l'ensemble des salariés.
- + Le passage en revue des différents descriptifs d'emploi M3E, avec mise à jour et qu'il se rapproche au plus vrai des fonctions occupées et des tâches mises en œuvre.
- + Un recadrage de la légitimité de certains prestataires de service vis-à-vis des salariés STY.
- + L'attribution de 12 heures supplémentaires de 028 aux agents qui en ont déjà utilisé cette année.

Nous restons vigilants quant aux engagements de notre direction et ne manquerons pas de continuer à défendre nos droits et à nous faire entendre.

Vos militants FO-Storengy SAS, remercient tous les intervenants pour leur Implication et Mobilisation dans ce mouvement.

Ceux qui luttent ne sont pas certains de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu !

FO, agir, ne pas subir !

